

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire et à l'Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2023 / e.mail

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire à 19h30 et à l'Assemblée Générale ordinaire à 20h00 de l'association CPTS VOC, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Val d'Oise Centre.

Celles-ci auront lieu le mardi 27 juin 2023 à l'adresse suivante :

Espace Gilbert Bécaud

Salle Le Rideau Rouge
1, avenue du 18 juin
95580 Margency

Pour rappel, seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2023 en date du 27 juin 2023 pourront voter aux délibérations.

19h30 : Assemblée Générale extraordinaire, la délibération portera sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Changement de statuts de l'association CPTS VOC

20h00 : Assemblée Générale ordinaire, les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation du CR de l'assemblée générale du 28 juin 2022
- 2- Adoption du règlement intérieur
- 3- Adoption de la charte WhatsApp
- 4- Lecture et approbation des rapports d'activités
- 5- Présentation des comptes et lecture des rapports financiers de l'année 2022
 - o Rapport du commissaire aux comptes
 - o Approbation des comptes clos le 31/12/22 et quitus au trésorier
- 6- Affectation du résultat et du report à nouveau antérieur
- 7- Présentation du budget prévisionnel de l'année 2023
- 8- Présentation et approbation du montant des cotisations pour l'année 2024
- 9- Elections des nouveaux membres au conseil d'administration
- 10- Point d'étape projets 2023
- 11- Questions écrites

Les documents permettant ces délibérations se trouvent sur le site internet de la CPTS VOC*, onglet « Assemblée Générale 2023 » :

<https://www.cptsvoc.fr/assembleegenerale2023/>

*Ou avec ce
QR CODE :



Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Alain Mercier
Président de la CPTS VOC





Assemblée Générale Extraordinaire
Mardi 27 juin 19h30 – 20h00
Espace Gilbert Bécaud
à Margency

Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 27 juin 20h00– 22h00
Espace Gilbert Bécaud
à Margency

POUVOIR

D'UNE PART

.....[identification de la personne physique ou morale],
ci-après désigné[e] le « **Mandant** »,

ET D'AUTRE PART

.....[identification de la personne physique ou morale],
ci-après désigné[e] le « **Mandataire** ».

Le Mandant et le Mandataire sont membres de l'association CPTS Val d'Oise Centre (et à jour de cotisation pour l'année en cours), association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée au Répertoire National des Associations W951006298, dont le numéro SIREN est 888686953, dont le siège est sis 7, rue du Général de Gaulle 95880 Enghien-Les-Bains (ci-après désignée l' « Association »).

Le Mandant constitue par les présentes le Mandataire pour mandataire spécial, auquel il donne pouvoir de pour lui et en son nom participer, voter et faire tout ce qui sera nécessaire à l'assemblée générale [ordinaire et extraordinaire] de l'Association convoquée le 27 juin à Margency.

En conséquence, le Mandant donne pouvoir au Mandataire d'assister à cette assemblée générale, de prendre part à toutes discussions et délibérations, d'émettre tous avis et tous votes ou de s'abstenir sur les questions figurant à l'ordre du jour, de signer la feuille de présence, le procès-verbal ainsi que tous autres documents ou pièces se rapportant à ces questions et généralement de faire le nécessaire.

Le mandant	Le mandataire
Pour : _____ [à ne remplir que pour une personne morale]	Pour : _____ [à ne remplir que pour une personne morale]
Prénom et nom du signataire : _____	Prénom et nom du signataire : _____
Qualité : _____ [à ne remplir que pour une personne morale]	Qualité : _____ [à ne remplir que pour une personne morale]
Le _____ [date]	Le _____ [date]
à _____ [lieu]	à _____ [lieu]
Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :	Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation de pouvoir » :

Pour qu'un pouvoir soit valide, il faut désigner un membre associatif présent Un membre associatif ne peut détenir plus de 3 pouvoirs (article 15-7 des statuts)

Le pouvoir peut être présenté le jour-même signé ou envoyé par mail au plus tard le matin même à **coordination@cptsvoc.fr**



Nom prénom

Adresse

Code Postale

Téléphone

CPTS Val d'Oise Centre
7, rue du Général de Gaulle
95880 Enghien-les-Bains
coordination@cptsvoc.fr
president@cptsvoc.fr

OBJET : Candidature au poste d'administrateur

Monsieur le Président,

En vue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire fixée le 27 juin 2023 et de l'élection de nouveaux administrateurs conformément à l'ordre du jour, j'ai le plaisir de vous informer que je souhaite me porter candidat à un poste d'administrateur dans le collège
de votre Conseil d'administration.

Je vous remercie, en conséquence, de bien vouloir inscrire mon nom sur la liste des candidats à un poste d'administrateur.

Je vous joins une lettre de motivation où je vous expose les motifs qui m'amènent à présenter ma candidature et vous confirme ma présence à la prochaine Assemblée Générale.

Je note que ma candidature sera publiée (sans mes coordonnées), dès réception sur le site internet de la CPTS VOC, afin d'être consultable par l'ensemble des membres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.

A, le/...../.....

Signature

